

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE GÂTEAUX ORGANISÉ PAR LA MÉDIATHÈQUE

Art 1 :

Dans le cadre de son programme d'animation, la médiathèque Municipale Michèle Jennepin de Jacou organise un concours de gâteaux, le jeudi 31 octobre 2024.

Art 2 :

Le concours est ouvert à tous les pâtisseries amateurs, à l'exception du personnel de la médiathèque, des professionnels de la restauration et des membres du Jury. L'inscription et la participation sont gratuites. Un numéro, attribué lors de l'inscription, identifiera chaque participant.

Art 3 :

Le thème du concours est le suivant : « **Gourmandise d'Halloween** »

Le gâteau devra obligatoirement contenir un ou plusieurs de ces fruits ou légumes :

- Châtaigne
- Carotte
- Potiron
- Patate douce
- Coing
- Raisin
- Poire
- Pomme
- Noix
- Noisette

Le gâteau devra pouvoir se conserver à **température ambiante (nous n'accepterons pas de gâteau à conserver au frigo)**.

Les participants devront présenter

- Un gâteau fait maison comportant 6 parts minimum, présenté sur un plat et non découpé
- **Le nom du gâteau**
- **La recette écrite et la liste de tous les ingrédients.**

L'absence de la liste des ingrédients sera éliminatoire en raison des intolérances alimentaires possibles.

2 catégories sont ouvertes pour le concours :

- Adulte : à partir de 15 ans
- Famille : 1 ou plusieurs enfants de moins de 15 ans et un adulte

Un seul gâteau par famille sera admis.

Les participants s'engagent à ce que leur gâteau soit préparé dans des conditions d'hygiène irréprochables.

Art 4 :

La dégustation des gâteaux se déroulera de façon anonyme, chaque gâteau ayant un numéro attribué lors du dépôt.

Le jury portera une attention particulière sur les points suivants :

- Esthétisme
- Originalité et respect du thème
- Goût

Les décisions du Jury sont sans appel. Les organisateurs garantissent aux participants l'impartialité et la bonne foi des membres du Jury.

Art 5 :

Inscription

Les inscriptions seront ouvertes du mardi 15 octobre au mercredi 30 octobre 2024 (clôture des inscriptions à 18h).

Dépôt du gâteau

Celui-ci sera déposé le jeudi 31 octobre 2024 de 10h à 12h, à la médiathèque avec la liste des ingrédients et la recette.

Vote du jury

Le Jury se réunira de 13h à 14h30.

Résultats

La remise des prix aura lieu à 15h30 à la médiathèque. Elle sera suivie d'une dégustation des gâteaux présentés.

Art 6 :

Un gagnant sera désigné dans chaque catégorie. Un prix lui sera remis.

Art 7 :

Tous les gâteaux seront photographiés par la Médiathèque afin de constituer un recueil des recettes des lecteurs.

Les participants s'engagent à accepter gratuitement la diffusion des photographies de leur gâteau et de sa recette sur tous les supports de communication de la médiathèque Michèle Jennepin et de la commune de Jacou.

Art 8 :

La médiathèque municipale se réserve le droit d'annuler ledit concours en cas d'insuffisance de participants.

Art 9 :

La participation à ce concours entraîne l'acceptation du présent règlement.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE GÂTEAUX DE LA MÉDIATHÈQUE **CATÉGORIE INDIVIDUELLE**

Nom du gâteau :

N°

NOM :

Prénom :

Âge :

Adresse :

Mail :

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE GÂTEAUX DE LA MÉDIATHÈQUE **CATÉGORIE FAMILIALE**

Nom du gâteau :

N°

NOM du représentant légal :

Prénom(s) enfant(s) :

Adresse :

Mail :